



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 8

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre ALLAN propose la première lecture du projet de loi 7 — *Loi sur le règlement des différends portant sur le champ d'exercice des architectes et des ingénieurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Architects and Engineers Scope of Practice Dispute Settlement Act (Various Acts Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de paver la partie de la chaussée non revêtue de la route provinciale n° 340 située au sud de la base des Forces canadiennes de Shilo en direction de Wawanesa. (G. Thoman, G. Decrosse, T. Bell et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (L. Bilton, B. Bilton, R. Chambers et autres)

M^{me} TAILLIEU (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M. EICHLER) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (K. Marcyniuk, S. Cook, A. Schick et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'envisager de chercher des explications sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas essayé de résoudre le problème du Fonds Crocus en 2001. (R. de Groot, A. de Groot, H. de Groot et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. JENNISSON, M^{mes} TAILLIEU et IRVIN-ROSS ainsi que MM. DYCK et MALOWAY font des déclarations de députés.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. AGLUGUB voulant que soit présentée au lieutenant-gouverneur l'adresse suivante :

Nous, députés à l'Assemblée législative du Manitoba, vous remercions bien humblement du discours que vous avez prononcé à l'ouverture de la quatrième session de la trente-huitième législature du Manitoba.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. MURRAY voulant que la motion principale soit amendée par adjonction, à la fin, de ce qui suit :

Cependant, l'Assemblée déplore que le gouvernement :

- a) ignore la dette croissante de notre province, qui excède maintenant 20 milliards de dollars, et qu'il ne se soit pas engagé à adopter une stratégie générale visant à la réduire;
- b) n'ait pu arrêter de dépenser de manière effrénée;
- c) n'ait pas présenté de plan visant à corriger la situation selon laquelle le Manitoba est la province canadienne où les impôts et les taxes sont les plus élevés;
- d) ne se soit pas engagé à cesser d'assujettir les résidences et les terres agricoles à la taxe scolaire;
- e) ne se soit pas attaqué au problème des gangs qui prospèrent au Manitoba depuis 1999, notamment en raison de l'établissement des Hell's Angels, des Bandidos, des Mad Cowz et de la mafia africaine;
- f) ne se soit pas attaqué à l'escalade du niveau d'activité des gangs, des crimes violents et des crimes contre la propriété, ni au fait que le Manitoba a été le théâtre de nombreux meurtres et tentatives de meurtre liés aux motards ainsi que du meurtre d'une victime innocente;
- g) n'ait pas mis en place le contingent supplémentaire de policiers promis dans le budget de 2005-2006;
- h) ne se soit pas engagé à ne pas fermer ni à ne pas convertir les hôpitaux ruraux;
- i) n'ait pas su régler le problème lié à la pénurie de médecins, à la fermeture des salles d'urgence et à la réduction de la qualité des soins de santé en régions rurales;
- j) ne se soit pas engagé à réduire la pénurie de médecins à Brandon;
- k) n'ait pas su proposer de stratégie efficace visant à réduire les périodes d'attente croissantes au Manitoba;
- l) n'ait pas examiné la possibilité de conclure, au sein de notre système de soins de santé public à payeur unique, des partenariats entre les secteurs public et privé en vue de la fourniture de services de soins de santé;

- m) ne se soit pas doté d'un plan efficace pour faire face à la menace d'une grippe pandémique;
- n) n'ait pas entamé l'examen de la régionalisation des soins de santé;
- o) n'ait fourni aucun soutien aux Manitobains qui sont forcés de voyager en ambulance pour obtenir des soins de santé non offerts dans leur collectivité et qui doivent rembourser d'énormes factures pour ces transferts, et qu'il n'ait présenté aucune stratégie visant à remédier à cette situation;
- p) n'ait pas su dresser de plan visant à corriger le problème des infrastructures désuètes à Winnipeg et dans toute la province;
- q) ne soit pas venu en aide aux producteurs agricoles affligés par les inondations et incapables de cultiver leurs terres au cours de la saison de croissance actuelle;
- r) n'ait pas mis en place de nouveaux établissements d'abattage deux ans et demi après la crise de l'ESB;
- s) n'ait pas ordonné la tenue d'une enquête publique indépendante en vue de l'examen du scandale du Fonds Crocus;
- t) n'ait pas réagi face au scandale de la Division scolaire Seven Oaks et qu'il n'ait pas admis avoir mal géré le programme d'apprentissage des adultes de la Division scolaire Morris MacDonald;
- u) n'ait pas su résoudre la question de la prime de vie chère des professeurs retraités;
- v) n'ait pas su élaborer une stratégie économique à long terme visant à raviver la faible croissance des emplois et à faire du Manitoba une province nantie;
- w) n'ait pas su adopter une stratégie à long terme visant à résorber l'exode des Manitobains les plus doués;
- x) ne se soit pas engagé à renforcer le rôle du Comité des comptes publics;
- y) n'ait pas su mettre en place une stratégie fiable de financement à long terme de la formation postsecondaire;
- z) n'ait pas su prendre des mesures visant à protéger les eaux de la province,

et qu'il ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

M^{me} DRIEDGER, M. le *ministre* BJORNSON, M. FAURSCOU, M^{mes} BRICK et ROWAT ainsi que M^{me} la *ministre* MELNICK interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCOU
GOERTZEN
HAWRANIK

MAGUIRE
MITCHELSON
PENNER
REIMER
ROCAN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU.....18

CONTRE

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
KORZENIOWSKI
LAMOUREUX
LATHLIN
LEMIEUX

MALOWAY
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK.....32

Le débat sur la motion principale se poursuit. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

La séance est levée à 16 h 41, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickey